

**COMITE DE DEVELOPPEMENT D'OBAN
« CODEVO »**

ASSEMBLEE GENERALE CONSTITUTIVE

PROCES VERBAL

OBAN LE 7 SEPTEMBRE 2023

L'an deux mil vingt trois et le 7^{ème} jour du mois de septembre, s'est tenue, à OBAN, à partir de 10 heures 45 minutes, à l'intention de créer un Comité de Développement de ladite localité. Les membres présents signataires du présent Procès-verbal et fondateurs de cette structure qui déclarent constituer un Comité de Développement, suivant les dispositions de l'Arrêté N°00000147/A/MINDEVEL du 19 juillet 2023 fixant les modalités de création, d'organisation et de fonctionnement des Comité de quartier ou de village dans le cadre de la participation citoyenne à l'action communale.

Les assises étaient conduites par Monsieur BILOA MENGUE DIDACE Marie assisté par Monsieur MBOH TSANGA Philémon Anicet. Après une courte prière, un exposé des motifs a été fait par Monsieur NDJOMO MENGUE Cyrile, retraçant le vécu de la population d'OBAN, les initiatives et les projets déjà menés et le capital humain mobilisé. Il a été complété par les membres présents. Il est relevé à titre d'exemple, la construction de 4 forages, la construction de l'école Saint Jean Baptiste et de la chapelle du même nom.

Dans l'optique de consolider ces acquis et de donner une dynamique nouvelle au développement d'OBAN, il a été adopté les résolutions suivantes :

RESOLUTION N°1 : DE LA CREATION DU COMITE DE DEVELOPPEMENT D'OBAN.

Vu les dispositions de l'article 9 de l'arrêté suscité, les habitants du Hameau d'OBAN ont décidé de s'organiser en Comité de Développement et de solliciter la création formelle de ce Comité auprès de la Mairie de SA'A.

Ce Comité qui est dénommé Comite de Développement d'OBAN, en abrégé CODEVO, a pour siège OBAN. Il a pour objectif principal de promouvoir le développement économique, social, sanitaire, éducatif, culturel et sportif de la localité d'OBAN. Les objectifs spécifiques du Comité de Développement d'OBAN sont les suivants :

- créer un cadre de réflexion, d'échange et de concertation permettant à la Commune de SA'A de prendre en compte les besoins des populations d'OBAN, lors de l'élaboration et de la maturation des programmes et projets communaux, ainsi qu'à leur exécution et leur suivi, à la gestion ou la maintenance des ouvrages et équipements collectifs de base concernés.
- promouvoir le vivre ensemble et assurer la cohésion sociale.
- favoriser la participation des populations d'OBAN à la prise en charge du développement social, culturel, économique de leur localité.
- impulser une dynamique agissante pour le développement du capital humain d'OBAN.
- établir une plateforme de concertation permanente entre les Autorités Administratives, Municipales et la population d'OBAN.
- faire rayonner la localité d'OBAN à travers les activités sportives et culturelles,
- inciter les initiatives de développement communautaire,

- œuvre à l'encadrement des populations notamment les plus jeunes dans la mise sur pieds des projets générateurs de revenus afin de lutter contre l'oisiveté, l'insécurité et l'abandon dans le vice,
- encourager le développement de l'éducation et éviter la déperdition scolaire...

RESOLUTION N°2 : DE L'ADOPTION DES STATUTS ET DU REGLEMENT INTERIEUR DU CODEVO

Au cours de l'Assemblée Générale constitutive, le Statut et le Règlement Intérieur du CODEVO ont été adoptés par les personnes présentes (confère feuille de présence en annexe).

RESOLUTION N°3 : DE LA DESIGNATION DU BUREAU EXECUTIF

Les personnes suivantes ont été portées aux différents postes du Bureau Exécutif.

| | |
|---------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------|
| Monsieur ATANGANA BINEGUE Gabriel | Président ; |
| Monsieur MBOH TSANGA Philémon Anicet | Secrétaire Général ; |
| Monsieur NDJOMO MENGUE Cyrile | Trésorier ; |
| Monsieur NOMO ESSAMA Frédérique Alain | Commissaire aux Comptes ; |
| Monsieur BILOA MENGUE Didace Marie | Responsable de la Communication ; |
| Mme NKOA Carole | Animatrice chargée des questions de Développement social et sanitaire |
| Monsieur ONANA TSIMI Marius | Animateur chargé des questions de Développement économique |
| Mlle ADJAMA AYISSI Davy-Félicitée | Animatrice chargée des questions environnementales |
| Monsieur NGONO BINEGUE Germain Joël | Animateur chargé des questions de développement éducatif, sportif et culturel |

Mission a été donnée au bureau d'entreprendre les démarches administratives nécessaires pour la reconnaissance du CODEVO auprès de la Mairie en particulier et des autorités publiques en général, et d'élaborer un plan d'action pour un début rapide des activités d'autre part.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 12 heures 30 minutes.

Secrétaire de séance

Président de séance

MBOH TSANGA Philémon Anicet

BILOA MENGUE Didace Marie